



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 59514

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessité de promouvoir le maintien à domicile des personnes handicapées ou âgées. Le maintien à domicile est considéré comme la solution la plus propice à la préservation des liens familiaux et sociaux et la moins coûteuse. Mais une telle politique impose le développement des services de proximité. Aussi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59514

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 avril 2001, page 1898